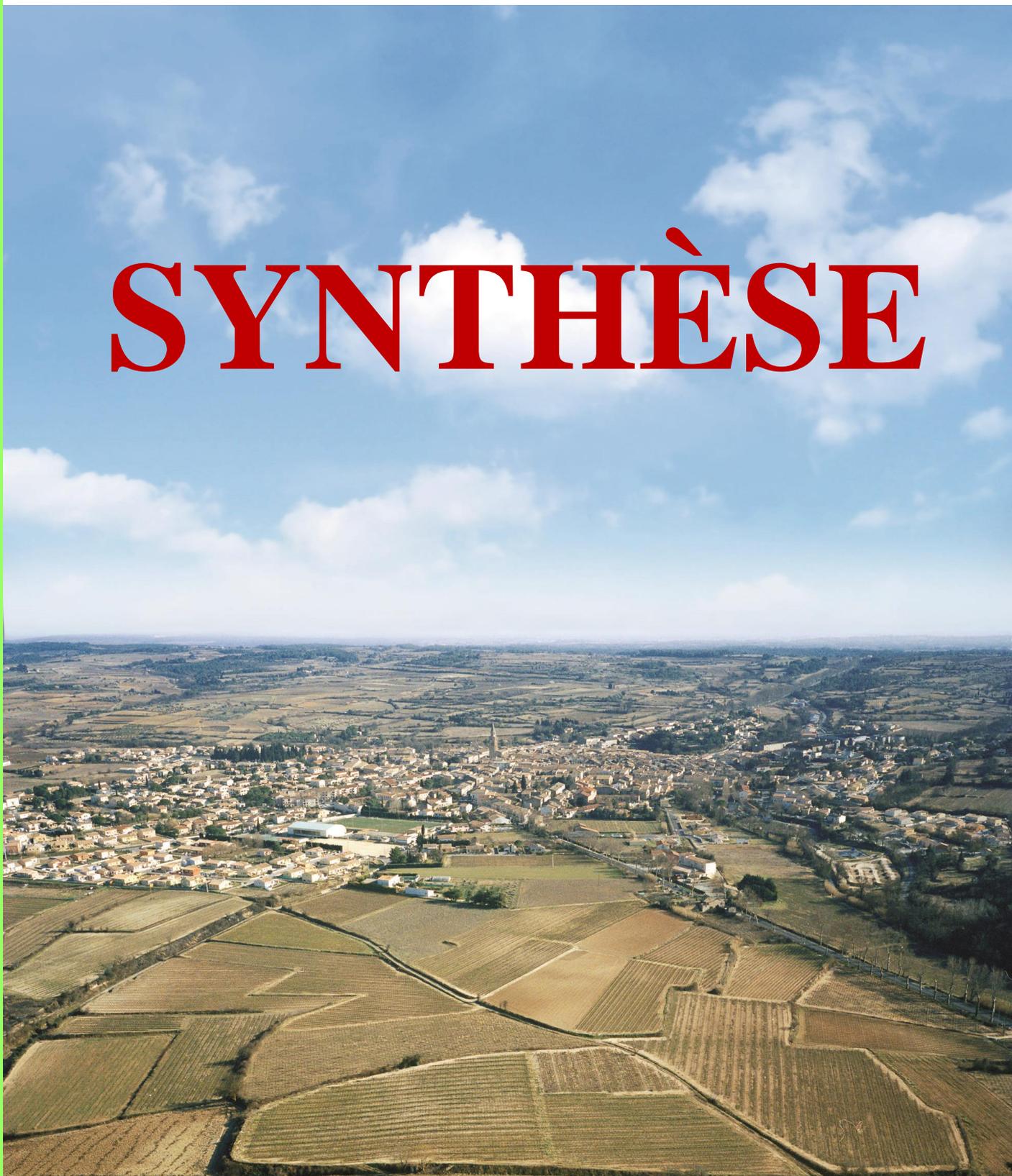




# Etat des lieux

MARS 2015

# SYNTHÈSE



Mairie de Montagnac

Place Emile Combes, 34 530 MONTAGNAC

Tél. 05.67.49.86.86. – Emails : [accueil@ville-montagnac.fr](mailto:accueil@ville-montagnac.fr) / [agenda21@ville-montagnac.fr](mailto:agenda21@ville-montagnac.fr)

# SOMMAIRE

---

Profil des Montagnacois .....	3
Structure sociale et professionnelle .....	4
Dynamique économique .....	5
Montagnac, pôle de proximité .....	5
Tourisme .....	6
Le parc de logements dans son ensemble .....	7
Le parc social .....	8
Le parc réhabilité .....	9
Mobilité .....	9
Agriculture et gestion des espaces .....	10
Préservation de l'environnement et de la biodiversité .....	10
Gestion de l'eau et des milieux .....	11
Maîtrise de l'énergie .....	12
Valorisation des déchets .....	12
Sur le chemin de l'éco responsabilité de la collectivité .....	13
La suite de l'état des lieux .....	15

# PROFIL DES MONTAGNACOIS

---

## **DESCRIPTION DU TERRITOIRE**

- **3 652 habitants** en 2011
- Une croissance démographique soutenue par l'influence Montpelliéraine et **l'arrivée de nouveaux habitants**
  - ➔ Se préparer à l'accueil des nouveaux arrivants
    - Commerces et services de proximité existants
    - Offre associative développée
    - Offre de logements
    - Infrastructures routières adaptées
    - Places de stationnement à prévoir
    - Offre des transports en commun à adapter à la demande
- **Viellissement de la population** (30,2% de personnes de 60 ans et plus en 2011)
  - ➔ Offre de services à adapter à cette tranche d'âge
- Population **peu diplômée**

## **ACTIONS LOCALES**

- **Développement de l'urbanisme communal** pour s'adapter à l'arrivée de nouveaux habitants
  - ➔ Construction de la ZAC Montagnac Avenir en cours
  - ➔ Projet de construction d'un second gymnase et d'un groupe scolaire à venir
  - ➔ Projet de déviation de la RD 613
  - ➔ Accessibilité des bâtiments et des accès piétons : Zone 20, Zone PSH
- **Services aux personnes âgées :**
  - ➔ Unité Territoriale d'Action Gérontologique (UTAG), Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), Le Cep Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), portage de repas à domicile, Présence Verte Services, Aide à Dom proxi, Télé-Assistance,
  - ➔ EHPAD de l'Oustalet
  - ➔ Evènements pour lutter contre l'isolement (gouter des aînés)
- Démarche éducative formalisée dans le cadre d'un **Projet Educatif Territorial** (PEDT)
- **Structures associatives d'aides à l'éducation** : Amicale Laïque, Femmes Méditerranéennes, Laser

## **DESCRIPTION DU TERRITOIRE**

- Forte part de **contrats précaires**
- Catégories socio professionnelles :
  - ➔ **Majorité d'employés et d'ouvriers**
  - ➔ **Forte part d'agriculteurs et de retraités (35,9% en 2011)**
  - ➔ **Faible part de cadres et professions intellectuelles**
- Pauvreté :
  - ➔ **Revenus déclarés et montant des impôts versés faibles**
  - ➔ **62,3% des foyers ne sont pas imposables**
  - ➔ **46% d'allocataires CAF bas revenu**
  - ➔ **15% de bénéficiaires du RSA**

## **ACTIONS LOCALES**

- **Accompagnement à l'emploi :**
  - ➔ Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
  - ➔ Lieu ressources à Pézenas
  - ➔ Les Jardins Solidaires
  - ➔ Plan Local d'Insertion et Emploi (PLIE) et chantiers d'insertion
  - ➔ Service Emploi Formation Insertion (SEFI)
  - ➔ Maison de l'Emploi Saisonnier (MTS)
  - ➔ Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
  - ➔ Mission Locale d'Insertion (MLI) pour les 16-25 ans
- **Lutte contre la pauvreté :** distribution hebdomadaire de « Paniers Solidaires »

# DYNAMIQUE ECONOMIQUE

---

## **DESCRIPTION DU TERRITOIRE**

- L'agriculture et principalement la viticulture occupent une place majeure dans l'économie locale (cave coopérative, domaines, sociétés agricoles).
- Offre diversifiée en termes de services, commerces et professions libérales et sanitaires.
- La moitié des actifs Montagnacois travaillent dans une autre commune mais Montagnac attire des actifs entrants.

## **ACTION COMMUNALE**

- Projet du hameau agricole
  - ➔ Accueil d'activités agricoles (Zone Aa du PLU)
  - ➔ Délocalisation de sièges d'exploitation situés en tissu urbain
- Projet du parc d'activité Jacques Cœur en cours
  - ➔ Opportunité de renforcer le niveau d'équipements/services, l'offre d'emplois et l'identité communale.
  - ➔ Eventualité de positionner Montagnac en tant qu'hinterland, c'est-à-dire d'une zone d'influence et d'attraction économique du port de Sète, située en arrière de la côte méditerranéenne.

# MONTAGNAC, POLE DE PROXIMITE

---

## **DESCRIPTION DU TERRITOIRE**

- Offre de services, équipements scolaires et équipements sportifs et de loisirs variés, concentrés au centre-bourg.
- 67 associations et de nombreuses activités proposées pour toutes les tranches d'âges.

## **ACTIONS COMMUNALES**

- Plan communal de sauvegarde assurant la sécurité civile en cas de risque naturel ou technologique
- La police municipale au service des Montagnacois et du village :
  - ➔ Informe, conseille et sanctionne les habitants : vivre avec la population
  - ➔ Assure la sécurité de la population : traversée des enfants à la sortie de l'école, circulation piétonne et routière, risques naturels...
  - ➔ Assure une surveillance continue lors des patrouilles par ilotage dans les quartiers, à pied, en VTT ou en voiture.
  - ➔ Lutte contre les incivilités : stationnements et déchets anarchiques, cabanisation, conflits familiaux et de voisinage, affichage illégal, délinquance...

- **Projet de développement de l'offre en équipements publics :**
  - ➔ Equipements de la PM : vidéosurveillance mutualisée avec les communes voisines et mini vidéosurveillance sur l'uniforme des agents
  - ➔ Réaménagement de la Maison des Associations
  - ➔ Construction d'un 2<sup>nd</sup> gymnase
  - ➔ Construction d'un nouveau groupe scolaire
  - ➔ Agrandissement du service jeunesse
  - ➔ Aménagement de la Maison des Services au public derrière la poste
- Une quinzaine d'évènements principaux marquent la vie Montagnacoise et rassemblent les habitants et visiteurs pour des moments conviviaux et festifs.
- Une municipalité engagée et partenaire d'associations pour créer du lien social.

## TOURISME

---

### **DESCRIPTION DU TERRITOIRE**

- **Hébergements diversifiés** : hôtel restaurant, chambres et tables d'hôtes, gîtes, camping municipal, VVF au parc départemental de Bessilles.
- **2 pôles touristiques majeurs** :
  - ➔ Bessilles : parc dédié aux sports et loisirs de pleine nature (piscine, tennis, terrains multi-sports, minigolf, aire de pique-nique, parcours acrobranche, espace paintball, circuits VTT...)
  - ➔ Lavagnac : domaine en cours de réhabilitation et de construction (villas, country-club résidence, golf, activités sportives et de bien-être)
    - Deux types de touristes et donc de clientèle à recevoir et à satisfaire sur la commune : tourisme familiale à Bessilles, tourisme de haut standing à Lavagnac
- **Tourisme vert** :
  - ➔ Sentiers de randonnées balisés « Vignes et Collines » et « Terroir d'Art et de Nature »
  - ➔ Circuits VTT autour de Bessilles et accès des vététistes à 21 circuits sur le territoire intercommunal de la CAHM
- **Patrimoine bâti riche** : monuments historiques inscrits ou classés, sites archéologiques, croix et calvaires, statues modernes.
- **Oenotourisme** :
  - ➔ Un point d'information touristique : espace de Vins en Découverte
  - ➔ Cave coopérative et 15 domaines viticoles
- **Activités de loisirs** : chasse, pêche et équitation
- **L'offre touristique locale est à valoriser**

## **ACTIONS LOCALES**

- **Réaménagement des pôles touristiques de Bessilles et de Lavagnac**
- **Tourisme vert :**
  - ➔ Réhabilitation du sentier « Vignes et Collines » par les jeunes Montagnacois, chaque année
  - ➔ Développement et valorisation des sentiers de randonnées et des circuits VTT par la CAHM et l'office du tourisme à Pézenas
- **Patrimoine :**
  - ➔ Rénovation de l'Eglise Saint André
  - ➔ Restauration de la place du lavoir
- **Viticulture :**
  - ➔ Révision et modification du PLU afin de permettre la réalisation de projets d'agrandissement de l'activité oenotouristique et viticole de 4 domaines : hébergements et construction de chais.
- **Oenotourisme :**
  - ➔ Réflexion et mise en place d'évènements : l'Incroyable pique-nique et valorisation du patrimoine et des produits locaux (partenariat entre viticulteurs, producteurs locaux, artisans et hébergeurs)
  - ➔ Redynamisation de l'espace Vins en Découverte en termes d'accueil du public et de projets mis en œuvre.

## **LE PARC DE LOGEMENTS DANS SON ENSEMBLE**

---

### **DESCRIPTION DU TERRITOIRE**

- **Concentration du bâti autour du centre-bourg**
  - ➔ Proximité et accessibilité des services, commerces et équipements
- **Construction de logements régulière et en hausse en 2010 et 2011** avec l'aménagement du nouveau quartier Malautié/Tuilerie
- **1 967 logements en 2011, dont 11,9% vacants**
- **81% de maisons individuelles** et une **majorité de couples**
  - ➔ Type d'habitat existant plus adapté à des familles qu'à des personnes vivant seules
  - ➔ Question des types d'habitat adaptés à la demande ?
- **67,2% de propriétaires**
  - ➔ Question de l'offre locative adaptée à la demande ?

## **ACTION COMMUNALE**

- **ZAC multi-sites Montagnac Avenir en projet.** Première phase sur le secteur Malautié/Tuilerie terminée mi-2015 et 4 autres secteurs programmés dans les années à venir
  - ➔ Réponse à la croissance démographique
  - ➔ Développement prévu dans les dents creuses autour du centre-bourg, en continuité de l'existant
  - ➔ Opportunité de varier l'offre de logements (types, catégories, logements en accession sociale, logements sociaux)
  - ➔ Réflexion sur les mobilités douces (pistes cyclables et axes piétons)
  - ➔ Valorisation paysagère et des entrées de la ville

## **LE PARC SOCIAL**

---

### **DESCRIPTION DU TERRITOIRE**

- **187 logements sociaux, soit 10,20%** du parc total
  - ➔ Offre limitée comparée à la pauvreté de la population locale soulevée ci-dessus.
  - ➔ Efforts de construction ou de réhabilitation à prévoir pour augmenter l'offre de logements sociaux (atteindre un quota de logements sociaux de 25% d'après les obligations législatives de la loi SRU)
- Acteurs de l'habitat social : **3 bailleurs, l'EHPAD de l'Oustalet, 44 particuliers**
- **12 logements sociaux livrés courant 2015** dans le secteur Malautié/Tuilerie
- **12 logements en accession sociale à la propriété livrés courant 2015**
  - ➔ Offre limitée
- **Pas d'offre de logements temporaires ou d'hébergement d'urgence** sur la commune de Montagnac

### **ACTIONS LOCALES**

- **Des logements sociaux et en accession à la propriété projetés** sur la commune dans le cadre de plusieurs projets :
  - ➔ 27 logements sociaux dans le prochain secteur Boutounet 1 de la ZAC Montagnac Avenir.
  - ➔ Réhabilitation de l'îlot Saint Michel dans le centre bourg.
  - ➔ Construction de logements sociaux sur la parcelle en friche de la distillerie.
  - ➔ Construction de logements sociaux par le groupe France Pierre chargé du réaménagement du domaine de Lavagnac.

# LE PARC REHABILITE

---

- **3 OPAH** engagées à l'échelle intercommunale, de 2000 à 2016.
  - ➔ Opportunité pour Montagnac de sensibiliser ses habitants à la réhabilitation de leurs logements afin de restaurer les logements dégradés, réduire le nombre de logements vacants, ou encore produire de nouveaux logements sociaux.
- **185 logements réhabilités** sur Montagnac entre 2000 et 2014.

# MOBILITE

---

## **DESCRIPTION DU TERRITOIRE**

- Montagnac est **bien desservie par des grands axes routiers vers les pôles régionaux** de Pézenas, le Bassin de Thau et Sète, Béziers et Montpellier.
- **Voiture privilégiée aux bus.**
- **16 000 véhicules/jour traversent le centre bourg par la RD 613.**
- **Bus :** 1 ligne dans le réseau Hérault Transport, 1 transport scolaire vers le collège Jules Ferry, 1 ligne de transport à la demande dans le réseau de la CAHM.

## **ACTIONS COMMUNALES**

- **Projet de déviation de la RD 613.**
  - ➔ Permettra de délester le trafic et de sécuriser la traversée de la commune.
- **Déplacements piétons :** facilités dans le centre grâce à l'aménagement de **zones PSH** et à la délimitation du **vieux-centre en zone 20.**
  - ➔ Efforts poursuivis avec des projets à venir d'aménagement de nouvelles zones PSH, zone 20 et zone 30.
  - ➔ Estimation des travaux dans les ERP pour les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap.
- **Vélo : trois pistes cyclables** ont été aménagées au camp de La Crous, au secteur Malautié/Tuileries et sur la RD 613.
  - ➔ Les déplacements à vélos sont limités.
  - ➔ Les aménagements des pistes cyclables sont difficiles dans le centre-bourg au regard de l'étroitesse des rues.

# AGRICULTURE ET GESTION DES ESPACES

---

## **DESCRIPTION DU TERRITOIRE**

- **Viticulture : activité agricole prépondérante**
  - ➔ Assure une identité à la commune à valoriser, à travers l'oenotourisme par exemple.
  - ➔ Démarches respectueuses de l'environnement engagées : vins biologiques, installation de capsules pour lutter contre l'Eudemis, maraîchage biologique.

## **ACTION COMMUNALE**

- **Projet de restructuration foncière** en cours pour lutter contre les friches et développer les zones d'exploitation de l'agriculture.

# PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITE

---

## **DESCRIPTION DU TERRITOIRE**

- Montagnac est couverte de **sites naturels préservés et protégés abritant des espèces animales et végétales remarquables**
  - ➔ 1 Zone de Protection Spéciale « Plaine de Villeveyrac-Montagnac » (Natura 2000) au Nord de la commune
  - ➔ 3 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique : Coteaux Viticoles de Saint Pons de Mauchiens et Saint Pargoire, Plaine de Villeveyrac-Montagnac et Collines marneuses de Castelnaud de Guers
  - ➔ Espaces Boisés Classés
- Patrimoine naturel de Montagnac typiquement méditerranéen

## **ACTIONS COMMUNALES**

- **Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)** porté par la CAHM : la commune de Montagnac bénéficie des changements de pratiques (réduction des traitements chimiques, diminution de la consommation en eau...)
- **Désherbage principalement manuel des espaces publics** et souhait de pratiquer le fauchage tardif et de varier le type de végétation par les Services Techniques de la mairie de Montagnac.
- **Gestion durable du site de Bessilles** par le Conseil général de l'Hérault
- Préservation du patrimoine et lutte contre les incendies avec le **Comité Communal Feux de Forêt**, en convention avec la Mairie.

- **Elaboration d'un seul et même Cahier de Prescriptions de Sécurité sur le site de Bessilles**, entre la commune, le Conseil général et le VVF, pour une gestion commune de la forêt et des risques naturels commune.
- **Animations de sensibilisation à l'environnement** par les animateurs du Centre de Loisirs, dans le cadre du Projet Educatif Territorial.

## **GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX**

---

### **DESCRIPTION DU TERRITOIRE**

- Montagnac est couverte par **2 Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux** portant sur la maîtrise des besoins, la qualité de l'eau et la protection des milieux aquatiques.
- Le **Plan de Prévention des Risques d'Inondation** détermine les mesures de protection et de prévention à mettre en œuvre en cas d'inondation.
- **Répartition de la compétence de l'eau** entre les acteurs :
  - ➔ Le SBL est chargé de la production, de l'adduction et de la distribution de l'eau.
  - ➔ La commune de Montagnac est chargée de l'assainissement collectif de l'agglomération. Cette compétence sera transférée à la CAHM (2016).
  - ➔ Le Conseil général de l'Hérault est chargé de l'assainissement collectif au site de Bessilles. Cette compétence devrait être prochainement transférée à la CAHM (2016).
  - ➔ Le SPANC de la CAHM est chargé de l'assainissement non collectif des habitations non raccordées au réseau communal d'assainissement.
- **Chemin de l'eau potable à Montagnac :**
  - ➔ La production de l'eau est assurée par 2 captages pour le centre, 1 captage pour le site de Bessilles, 1 captage pour Lavagnac et des captages privés
  - ➔ 1 Bassin de l'eau
  - ➔ 1 station d'épuration pour l'agglomération et 1 station d'épuration au site de Bessilles
- **L'eau brute à Montagnac :** réseau d'irrigation du Bas Rhône Languedoc

### **ACTIONS COMMUNALES**

- **Second captage** pour alimenter l'agglomération de Montagnac en eau potable et **nouveau réseau** au site de Bessilles.
- **Agrandissement de la station d'épuration de Bessilles.**
- **Réaménagement de la Grand rue Jean Moulin** par la commune, le SBL et Hérault Energies : reprise des réseaux d'eau potable et d'assainissement, enterrement de réseaux secs (ERDF, télécoms) et reprise des revêtements routiers, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015. Les travaux de réfection des réseaux humides sur la rue de la coopérative se dérouleront en suivant.
  - ➔ Diminution des pertes d'eau
  - ➔ Désamiantage

- **Projet de construction d'un nouveau Bassin de l'Eau** afin de permettre l'adduction de l'eau par voie gravitaire.
- **Opportunités à venir pour Montagnac avec le projet Aqua Domitia :**
  - ➔ Préservation du fleuve Hérault et gestion durable de sa ressource en eau,
  - ➔ Usage d'une nouvelle ressource en eau brute qui va favoriser le développement des activités agricoles et touristiques.

## MAITRISE DE L'ENERGIE

---

- Montagnac est engagée dans un **Contrat de Performance Energétique (CPE) dans le domaine de l'éclairage public** avec la société ALLEZ et Cie. Cette action va permettre à la commune de réduire de 53,5% la consommation électrique globale d'ici 2022.
- Montagnac projette de s'engager dans un **CPE dans le domaine du chauffage** dans l'ensemble des bâtiments publics afin également de réduire les dépenses énergétiques.
- **518 kits économies d'eau ont été distribués** en décembre 2014 aux Montagnacois. Cette opération s'est réalisée dans le cadre d'un Certificat d'Economies d'Energie, en partenariat avec la société Objectif Eco Energie et le Conseil général de l'Hérault.

## VALORISATION DES DECHETS

---

### **DESCRIPTION DU TERRITOIRE**

- Collecte et traitement des déchets ménagers et des déchets recyclables assurés par le SICTOM et la déchetterie
- Des améliorations à prévoir en termes :
  - ➔ D'horaires de passage pour la collecte des poubelles jaunes inadaptés aux équipements publics ne pouvant pas laisser les contenants dehors durant le week-end,
  - ➔ De mode de collecte dans le centre-bourg : remplacement des poubelles par des conteneurs enterrés ou des sacs à suspendre à chaque habitation par exemple.

### **ACTIONS COMMUNALES**

- Relation étroite entre le SICTOM et la mairie de Montagnac (élus et police municipale notamment)
- Démarche « Sur le chemin de la qualité... à la recherche de l'excellence » engagée par les élus locaux :
  - ➔ Diagnostic des problèmes existants en termes de propreté et d'entretien à Montagnac,
  - ➔ Rappel et partage des compétences entre la commune, la CAHM et le SICTOM,
  - ➔ Sensibilisation auprès de la population sur le rôle de chaque habitant et sur les incivilités nuisibles à la propreté du village

- ➔ Mise en place d'actions pour la propreté du village : ramassage des sacs et encombrants déposés dans les rues, balayeuse, 29 Toutounets dans le village, nettoyage des fientes d'oiseaux, sacs distribués aux commerçants non sédentaires, prévention et verbalisation des incivilités.
- Tri des déchets par les services municipaux
  - ➔ Le Service Jeunesse et l'association du MRAS partenaires des Bouchons d'Amour
  - ➔ Bornes de récupération des téléphones portables, radios, cartouches d'encre et piles à l'accueil de la mairie
- Sensibilisation des enfants à l'école
  - ➔ Intervention du SICTOM
  - ➔ Kit concernant le recyclage de Défi Recylum utilisé au cours de TAP
- Lutte contre le gaspillage à la cantine : pas d'emballage, grammage des rations, lombricomposteur
- Construction de l'Ecopôle de la Vallasse à Monblanc : centre de stockage, de tri et de traitement des déchets. Outre la gestion des déchets l'Ecopôle est également un centre important de production d'énergie et de gestion de l'environnement grâce à la biométhanisation.

## SUR LE CHEMIN DE L'ECO RESPONSABILITE DE LA COLLECTIVITE

---

### VERS UNE SENSIBILISATION DES AGENTS : IDEES D' ACTIONS

- Energie
  - ➔ Eteindre les lumières lorsque les bureaux ou les locaux ne sont pas occupés
  - ➔ Réguler le chauffage à 21°C dans les bureaux, salles de cours, cantines, salles de réunion / 17°C dans les gymnases, locaux de passage
- Déchets – économie du papier
  - ➔ Trier les déchets ménagers et recyclables
  - ➔ Economiser le papier (Imprimer recto-verso / Limiter les photocopies couleurs / Utiliser l'option 2 pages par page imprimée / Utiliser les versos vierges comme papier brouillon / Favoriser les mails
- Transports
  - ➔ Aller au travail à pied, en vélo ou en covoiturage
  - ➔ Adopter une éco conduite

## **VERS UNE AMELIORATION DES DEMARCHES ENTREPRISES PAR LA MUNICIPALITE : IDEES D' ACTIONS**

- Eau
  - ➔ La municipalité s'engage dans un partenariat avec la société Eco Techniques afin d'équiper tous les points d'eau (robinets, toilettes) d'économiseurs, dans les bâtiments publics
  - ➔ Installer des récupérateurs d'eau de pluie aux bâtiments publics
- Energie
  - ➔ Réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments
  - ➔ Réaliser un diagnostic des ampoules basses consommation dans les bâtiments
  - ➔ Développer l'installation de détecteurs de présence dans les toilettes, les couloirs...
  - ➔ La municipalité est engagée dans un CPE dans le domaine de l'éclairage public
  - ➔ Courant 2015, la municipalité s'engage dans un CPE dans le domaine du chauffage des bâtiments publics
  - ➔ Mettre en place des systèmes de gestion énergétique des bâtiments publics
  - ➔ Envisager l'utilisation d'énergies renouvelables
- Déchets
  - ➔ Mettre en place un système de collecte adapté au fonctionnement et aux horaires des services
  - ➔ Trier les déchets à la salle des rencontres André Sambussy et lors des festivités
  - ➔ Suivi du papier consommé
  - ➔ Acheter des verres, des assiettes et un petit lave-vaisselle pour réduire les déchets plastiques.
- Transports
  - ➔ Favoriser les équipements pour la mobilité douce (arceaux à vélo, pistes cyclables, ...)
  - ➔ Acheter des véhicules de transport moins polluants : faible consommation ou GPL, GNV, électriques
  - ➔ Acheter des vélos pour faciliter la mobilité douce des agents dans le village
  - ➔ Etudier l'intérêt d'une restauration sur place
  - ➔ Suivi des distances parcourues, des consommations de carburant
- Air
  - ➔ Réaliser des mesures de la qualité de l'air dans les bâtiments
  - ➔ Installer un système de ventilation dans les bâtiments
  - ➔ Utiliser des produits sains (peinture à l'eau, colles sans solvants, produits ménagers...) lors des petits entretiens
  - ➔ Ranger les produits toxiques dans un local étanche
- Bâtiments
  - ➔ Procéder à un diagnostic énergétique des bâtiments

- ➔ Isoler les bâtiments (permettre un confort thermique et d'usage adapté afin de pouvoir réguler le chauffage de manière homogène dans les bureaux)
- ➔ Utiliser des matériaux (peinture, vernis, mobilier de bureau...) affichant un éco label
- Les achats publics
  - ➔ Acheter des produits répondant aux exigences éco label officiel ou équivalent
  - ➔ Acheter des équipements basse consommation (ampoules, réfrigérateur...)
  - ➔ Préférer les matériels ayant une durée de vie plus longue et facilement recyclables
- Marchés publics, concessions et délégations de services publics
  - ➔ Introduire les notions environnementales et de handicap dans les critères des cahiers des charges.

## LA SUITE DE L'ETAT DES LIEUX

---

L'état des lieux de Montagnac est telle une photographie du territoire et de ses habitants. Il est un moyen de connaissance qui se veut représentatif de ce qui constitue et transforme ce territoire. Il participe à la création d'une base de données de référence et identifie les projets mis en œuvre par la municipalité. Il est à noter cependant que cet état des lieux n'est pas exhaustif.

L'Etat des lieux permet de tirer les grands enjeux propres au territoire communal. Ainsi, la prochaine étape est d'identifier les principaux atouts, faiblesses, opportunités et menaces (AFOM).

Les AFOM constituent le point de départ du diagnostic partagé qui s'est formalisé sous forme d'ateliers de concertation :

- Le 3 avril 2015 avec les élus et responsables de services municipaux
- Le 9 avril 2015 avec la population.
- Le 25 novembre 2015 avec les élus et les agents des services municipaux.

L'objectif est d'arrêter ensemble les axes forts pour la réalisation du programme d'actions.

Ainsi, la mise en lien de l'état des lieux et des enjeux propres au territoire permet de se positionner sur la finalité même de l'Agenda 21. C'est-à-dire que la réalisation de cet état des lieux offre aux habitants, aux élus et aux services municipaux la possibilité de se questionner lors des prochains ateliers sur l'imbrication à donner entre les enjeux du territoire et les réponses à apporter à ces derniers.